

# 5<sup>c.</sup> Journal du Lot 5<sup>c.</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

## Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	»	»	8 fr.
Autres départements.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.  
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

## Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

## Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les ANNONCES judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## L'action Française au Maroc

L'action française s'est exercée au Maroc en deux points avec des résultats tout à fait opposés.

A Oujda l'apparition de nos troupes a à peine provoqué parmi les indigènes un simple sentiment de curiosité : aucune tribu n'a bougé, aucune attaque ne s'est produite. Arabes et Kabyles ont continué de vaquer à leurs occupations habituelles sans se soucier autrement de la présence de nos soldats.

Par conséquent si l'on avait apprécié l'état d'âme marocain d'après l'accueil fait à nos troupes à Oujda, l'on aurait plutôt été porté vers un certain optimisme.

Mais, au Maroc, il faut bien se garder des généralisations trop promptes.

Ce pays n'est, en somme, qu'une mosaïque de tribus dont le fanatisme et les dispositions combatives varient à l'infini.

Celles qui se rattachent à la région de Casablanca font preuve d'une ardeur belliqueuse qui forme un pitoyable contraste avec l'indifférence et la résignation que les indigènes d'Oujda n'ont jamais cessé de manifester à notre égard.

Il est d'ailleurs à noter que la région du sud, plus éloignée de l'Europe, moins accessible aux chrétiens, est par là même appelée à jouer au Maroc le rôle de réduit central du fanatisme musulman.

Quoi qu'il en soit, il a suffi qu'une ou deux méhallas aient pu se constituer à proximité de Casablanca en vue de traquer contre nos soldats et de diriger contre eux tous les mauvais coups possibles pour que fut donné aux tribus les plus remuantes et les plus turbulentes de la région un exemple qu'elles ne devaient pas tarder à suivre.

Et c'est ainsi que, de semaine en semaine, la boule de neige a grossi par l'afflux incessant de tous les aventuriers, de tous les éléments de désordre qui ont considéré Casablanca comme le champ clos où devaient se mesurer les Musulmans et les Infidèles.

Les deux sultans sont l'un et l'autre étrangers à ce mouvement qui s'est produit spontanément et qui se développe aujourd'hui par la force même des choses.

Et l'on a pu remarquer que Moulay-Hafid, qui s'est poussé au pouvoir en exploitant le mécontentement général dirigé contre son frère, s'est borné à insérer dans sa proclamation quelques imprécations à l'adresse des infidèles, mais ne s'est pas hâté de venir rejoindre près de Casablanca les enfants perdus qui continuent d'y opérer à leurs risques et périls.

Cette sage lenteur est d'un prudent politique.

Le nouveau sultan de Marrakech a tout intérêt à attendre, avant de prendre un parti définitif, que les opérations engagées à Casablanca aient pris une tournure telle qu'il puisse être complètement édifié soit sur la puissance offensive des Français, soit sur l'efficacité de la résistance des Arabes et des Kabyles.

Or, c'est seulement dans une véritable bataille que nos soldats pourront donner leur mesure et infliger à l'ennemi une salutaire leçon.

Jusqu'ici il n'y a eu à vrai dire que des escarmouches dans lesquelles la supériorité de notre armement a été en partie compensée par l'extrême mobilité de l'adversaire.

Il ne faudrait pas que ce vilain jeu de guérrillas pût continuer ; car il est particulièrement énervant, déprimant et peut devenir dangereux.

Il importe d'y mettre un terme au plus tôt par un effort décisif. Mais le général Drude dispose-t-il à cet effet d'effectifs suffisants ? En réglant aussitôt que possible la question de Casablanca, nous aurons fait avancer d'un grand pas la solution de la question marocaine.

J. C.

## EN RUSSIE

### Le Congrès des Zemstvos

Le deuxième Congrès général des Zemstvos et de la noblesse s'est ouvert à Moscou.

Les délégués sont peu nombreux. Plusieurs membres ne sont pas venus. Ils ont adressé au président des lettres déclarant que le premier congrès ayant été réactionnaire et ayant défendu le vieux régime et les intérêts personnels de la noblesse au lieu d'établir les nouvelles formes de la vie sociale, ils refusent de participer au deuxième congrès qui promet les mêmes résultats.

La presse pétersbourgeoise attribue peu d'importance au congrès et blâme les efforts des conservateurs pour lutter contre la volonté de la nation qui aspire aux réformes.

### La peste bovine

La peste sévit sur les bestiaux à Elisabethopol. Dans quatre districts de la Transcaucasie, près de 500 animaux ont péri en juillet. Toutes les mesures sont prises pour localiser la maladie.

## CHRONIQUE

### VOYAGES SOCIAUX

#### PRÉAMBULE

Les voyages donnent de la philosophie à ceux qui n'en ont pas ; avoir de la philosophie, c'est être sans préjugés et sans coutumes ; quand les hommes n'ont point la force de s'arracher sur place à la coutume, il leur est bon de voyager ; il n'y a guère que les Déracinés et M. Barrès qui soient intelligents ; le cosmopolitisme est un garant de la compréhension et de la tolérance humaines.

Certains parmi nos philosophes les plus considérables doivent au hasard des voyages toute leur philosophie. M. Faguet vous dira que Voltaire n'eût pas écrit *Candide* s'il n'eût visité l'Angleterre, et il est très certain que ce prince des philosophes et des journalistes gagna beaucoup à respirer l'atmosphère intellectuelle de Locke, car il nous rapporta de ce voyage un goût pour la nouveauté et pour la Révolution qui ne fut point né tout seul dans l'âme conservatrice d'Arouet.

Ce que M. Faguet pourrait dire et à sans doute dit de Voltaire, il pourrait le dire et l'a dit sans doute des encyclopédistes ses amis. La plupart ne connurent point de frontières ; Catherine et Frédéric II leur furent plus accueillants que la monarchie française ; ils se promenèrent aisément à travers l'Europe et la largeur de leur esprit leur vint peut-être plutôt de la fréquence de leurs voyages que de leurs prédispositions naturelles qui ne manquaient point d'étroitesse.

Bref, sans vouloir dire que tous nos grands philosophes ont été de grands voyageurs, on peut soutenir que beaucoup de grands voyageurs en littérature sont devenus de suffisamment bons philosophes et qu'ils le doivent surtout à leurs voyages. Les philosophes de cette sorte, qui sont d'une essence un peu inférieure, sont pourtant les plus considérables parce qu'ils sont les plus lus ; et ils nous font oublier Platon, Descartes et Spinoza, qui ne voyageaient point parce qu'ils désignaient l'espace.

Ce dédain, au surplus, ne manqua point si l'on veut bien se mettre à la place de ces considérables personnages, d'une certaine rigueur et d'une certaine habileté ; ils eussent été philosophes de même et eussent abouti à la même conclusion si Dieu les eût fait habitants d'une planète humble comme un ciron, ou d'un astre resplendissant comme un Soleil. Leurs systèmes eurent l'orgueil très juste d'embrasser en leur rigueur, toutes les fantaisies des grandes et des petites étoiles !

Or, je suis bien sûr que Voltaire n'eût pas pensé comme il pensa s'il eût pour de bon, avec Micromégas, visité Mars ou Saturne. Son itinéraire grandiose eût enrichi sa philosophie. Preuve que sa philosophie n'était point complète.

Mais si elle fut incomplète elle fut aussi très vivante. On peut regretter que cet homme n'ait pu tout voir ; mais beaucoup reconnaissent qu'il sut choisir la bonne méthode pour bien voir ce qu'il vit. Sa dialectique, qui posséda quelque rigueur, ne désécha point sa vision, et tandis qu'il ne reste de beaucoup de philosophes dans l'esprit de leurs disciples qu'un répugnant squelette, la philosophie courte et légère de ce voyageur qui ne vit qu'une partie de l'Europe de son temps, garde dans notre mémoire un air d'aïeule ironique et pimpante !

O patriarche de Ferney, qui fûtes le grand reporter de votre époque ; vous en fûtes aussi le principal idéologue ; vos idées ne furent point formées suivant les lois sévères du syllogisme ; elles naquirent avec grâce du mariage qui se fit entre vos goûts d'observateur et vos aptitudes d'ironiste ! Cette union leur donna bien quelque peu d'inconsistance et vous n'avez pas voulu qu'on vous égale aux grands maîtres de la Pensée. Mais vous nous reposez de leurs inductions audacieuses.

Votre faiblesse vint plutôt d'un manque d'information que d'un vice de méthode ; et l'on devra conserver la méthode en renouvelant l'information toutes les fois que sur vos traces l'on s'exercera à démocratiser l'enseignement philosophique.

Votre tort ne fut pas de mettre en contes vos doctrines et de faire supérieurement de la cinématographie philosophique ; vous avez trouvé la manière et le cadre définitifs pour ces sortes d'exercices littéraires ; vous avez eu des imitateurs et vous les dépassez tous par l'adresse extrême du métier. Mais vous avez manqué d'imagination réformatrice et d'audace ; vous qui paraissez avoir voyagé parmi les astres du monde solaire vous avez surtout habité un canton reculé, dirait Pascal, de notre pauvre planète.

Vous vous êtes laissé séduire par l'Angleterre qui est la terre classique de la Liberté, et vous avez voué un grand amour à cette déesse. Puis vous avez reconnu que l'ordre social comportait un minimum de servitude populaire et vous avez eu, à Postdam, le culte de l'autorité. Si vous aviez beaucoup voyagé parmi les astres vous auriez peut-être trouvé la complexe formule de la société idéale et vous auriez connu, dans la force même des limites du Droit et de la Liberté.

Vous nous avez bien montré un goût profond pour la tolérance ; mais si vous aviez pu visiter effectivement certaines contrées orientales et vous pénétrer de leurs indolentes et résignées théogonies, vous fûtes revenu parmi nous tout fatigué pour la lutte encyclopédique. Les croisades laïques demandent pour réussir un peu d'intolérance au cœur de leurs prophètes et nos prophètes se sont hélas ! tous un peu trop laissé gagner par l'injustice active de la croisade occidentale !

Vous avez eu un idéal, qui a été radical-socialiste, vous avez pensé avec force que le bien-être pouvait remplacer Dieu ; or il faut bien remplacer Dieu, mais non exclusivement par le bien-être ; car si vous aviez pu suivre Micromégas vous auriez connu des sociétés où la misère mentale ne compense point l'opulence matérielle et il n'est point absurde d'imaginer des planètes pauvres dont les habitants sont heureux à cause de la richesse des âmes.

Et vous avez bien possédé une sorte de philosophie des événements. Vous avez fait avec bon sens la critique de l'optimisme. Mais vous n'avez pas eu une philosophie de la conduite. Vous avez recommandé si simultanément la jouissance et la bienfaisance. A

beaucoup voyager vous eussiez découvert la clef secrète de l'ordre moral ; vous eussiez connu comment les meilleures joies sont celles du sacrifice, et comment leur rayonnement intérieur triomphe de la fatalité des catastrophes extérieures. L'amour eût triomphé de votre narquois féminisme.

(A suivre).

MATHOS.

## INFORMATIONS

### Au Maroc

#### Les embarras financiers de Moulay-Hafid

Mohammed Torrès et Bannassar Ghannam, membres de la commission des affaires étrangères à Tanger, qui avaient été mandés par le sultan à Fez, sont en route pour revenir à leurs postes.

Ils sont accompagnés par Mohammed el Tazi, frère du ministre des finances. Celui-ci aurait pour mission de conclure un emprunt de liquidation prévu par l'acte d'Algésiras.

On communique le 3, de Mogador, que le caïd Guellvuli, et les autres gouverneurs ruraux du district de Chiadina, allaient rendre incessamment à Marrakech se mettre à la disposition de Moulay-Hafid.

Seul le caïd des Anfilous s'abstenait de cette démarche, mais ne voulant pas donner à son abstention un sens nettement hostile à Moulay-Hafid, il expliquait qu'il jugeait plus prudent de rester près de Mogador, afin de surveiller s'il se produisait un mouvement de Français.

Contrairement à la nouvelle que nous reproduisons plus haut, les derniers renseignements de source indigène semblent indiquer que Moulay-Hafid a de grands embarras financiers. Les ressources mises à sa disposition par quelques caïds seraient plus qu'insuffisantes pour faire son voyage à Rabat.

#### Le sultan et le sorcier

On signale de Marrakech l'arrivée de Ma-el-Ainin, le fameux sorcier du Sahara.

Celui-ci se trouvait en route pour Fez, lorsqu'il eut la proclamation de Moulay-Hafid.

Il accueillit cette nouvelle avec une vive contrariété et ne cacha pas ses intentions de faire de la propagande contre le nouveau sultan.

Celui-ci, prenant les devants, l'invita en termes tels à se rendre à Marrakech pour le reconnaître, que le chérif, se trouvant dans un territoire où Moulay-Hafid a été proclamé avec enthousiasme, jugea prudent d'obéir.

#### Le nouveau sultan prêche le calme et veut la paix

On mande de Mazagan :

El-Haj-Abdesdam-el-Ouarzazi, ex-pacha de Marrakech au moment de l'assassinat du docteur Mauchamp dont il fut le facteur responsable, est mort vendredi 30 août.

On dit que Si-Aïssa, caïd des Abba, serait nommé ministre des affaires étrangères de Moulay-Hafid.

Le 3 septembre, Ma-el-Ainin, avec 800 hommes bleus est arrivé à Marrakech.

Le 4 septembre, dans la soirée, arrivèrent à Mazagan cinquante cavaliers venant de Marrakech, porteurs d'une lettre de Moulay-Hafid prêchant le calme, recommandant de ne pas inquiéter les Français et les Européens.

Le sultan, ajoutent les cavaliers, doit visiter la côte depuis Mogador jusqu'à Tanger où il demanderait à conférer avec les puissances européennes.

On mande de Safi, le 4 septembre.

On pense qu'à la suite de la soumission de Si-Aïssa à Moulay-Hafid, la population de la ville suivra le

mouvement du caïd des Chiadma, El-Madi, qui est parti le soir pour Marrakech, afin de se mettre à la disposition de Moulay-Hafid.

Si-Aïssa a envoyé au nouveau sultan cinq chevaux et dix mille douros. La région est tranquille mais les Européens souhaitent vivement qu'un navire de guerre demeure en rade.

#### La réponse du général Drude

La lettre d'El-Maïzi, reçue par le général Drude, était rédigée en termes vagues, de peur qu'interceptée en route elle puisse donner des indications aux tribus belliqueuses. El-Maïzi déclare être disposé à s'entretenir entre les tribus et nous pour faire cesser les hostilités. Le porteur de la lettre ajoute :

« Personnellement, El-Maïzi s'engage, si ses ouvertures sont accueillies, à amener les douze principaux chefs des tribus à se présenter au général Drude pour demander des conditions de paix ».

En attendant notre réponse, tous les caïds marocains ont ordonné par des crieurs publics parcourant tous les camps, de ne plus attaquer les Français et même de ne plus se montrer à proximité des positions. Ils ont demandé également au général Drude de bien vouloir, de son côté, ne pas attaquer les Marocains pendant la durée des pourparlers.

Le général Drude a répondu que, sans vouloir en rien aliéner sa liberté dans sa suite, il veut bien pendant quelques jours seulement, suspendre son action offensive, si les pourparlers engagés sont sincères et de nature à amener la fin des hostilités.

#### La réponse de l'Allemagne

L'ambassade de France a reçu, lundi matin, communication du texte « pro memoria » allemand en réponse au memorandum français relatif à la police dans les ports marocains. Selon une source bien informée, le gouvernement allemand prend acte dans cette réponse des indications fournies par la France quant au caractère des mesures projetées ; puis, il déclare reconnaître le droit de la France de se faire rendre justice à la suite des événements de Casablanca et ne pas vouloir créer sur ce point de difficultés à ce propos. En outre, le gouvernement allemand émet le vœu que les colonies étrangères au Maroc n'aient pas à souffrir de la situation.

#### La question des indemnités

Il est certain que les observations dont le gouvernement allemand accompagne son assentiment au projet français sont inspirées par les réclamations des négociants allemands de Casablanca, qui ont eu à souffrir du bombardement de la ville.

Les journaux allemands ont parlé et parlé beaucoup du bien fondé de ces réclamations. Heureusement il y a plusieurs précédents pour cette question d'indemnité, posée non seulement par les négociants allemands mais aussi par les négociants d'autres nationalités, victimes, eux aussi, du bombardement de Casablanca. Lors des troubles des Boxers, en Chine, en 1900, le gouvernement chinois a remboursé les étrangers qui avaient eu à souffrir des Boxers et de l'expédition des puissances qui s'en suivit.

En 1883, après le bombardement d'Alexandrie par les Anglais, les dommages furent évalués par une commission internationale à environ 150 millions de francs. Le gouvernement égyptien les paya.

L'affaire de Casablanca est identique à celle d'Alexandrie, quoique beaucoup moins importante, et il semble tout à fait indiqué que les réclamations des victimes du bombardement de Casablanca, quelle que soit leur nationalité, doivent être examinées par une commission internationale et ensuite payées par le sultan du Maroc.

On estime que la somme totale de ces indemnités s'élèverait à environ

25 millions de francs. Si les fonds lui manquent, le sultan obtiendrait aisément, par l'intermédiaire de la Banque d'Etat du Maroc, par exemple, l'avance nécessaire pour régler ces indemnités.

#### Mort de Sully-Prudhomme

Sully-Prudhomme, le poète et philosophe bien connu, vient de mourir dans sa propriété de Châtenay. L'éminent académicien faisait après déjeuner sa promenade habituelle dans son jardin, lorsqu'il fut pris d'une syncope. Tous les soins furent inutiles et le poète rendait bientôt le dernier soupir.

Sully-Prudhomme était né à Paris, en 1839.

Après de brillantes études, il fut employé à l'usine du Creusot, qu'il quitta bientôt pour faire son droit. Mais, invinciblement attiré vers les lettres, il s'y consacra exclusivement. En 1865, il publiait son premier recueil, *Stances et Poèmes*, qui suivirent les *Epreuves* (1866), les *Soixantes* (1869), la traduction en vers du premier livre de la *Nature des Choses*, de Lucrèce (1869), *Impressions de Guerre* (1870), les *Destins* (1872), les *Vaines Tendresses* (1875).

La *Justice* (1878) et *Bonheur* (1888) ne se composent pas de pièces détachées, mais sont deux poèmes de longue étendue ; le premier, une sorte d'enquête morale et sociale ; le second, une épopée symbolique.

Citons encore *la Révolte des Fleurs*, le *Prisme* (1886).

Sully-Prudhomme a publié en prose : *De l'Expression dans les Beau-Arts* (1884), *Réflexion sur l'Art des Vers* (1892). Il a été élu en 1881 membre de l'Académie française. Il se vit attribuer, en 1901, le prix Nobel et en employa les fonds à instituer un prix de poésies.

Les obsèques de M. Sully-Prudhomme auront lieu mardi à Châtenay. Le cercueil sera ensuite transporté à Paris.

#### Les Explorateurs du Pôle Nord

On confirme la nouvelle de la perte du vaisseau *Duchess*, de Bedford, parti en exploration au pôle Nord. On n'a pas de nouvelles du sort du capitaine Mikkelsen, qui, en compagnie du géologue Leffingwell et d'un autre membre de l'expédition, serait parti sur un traîneau vers le Nord-Ouest, en février dernier, à la recherche d'un atterrissage. Un seul chien est retourné au camp et on craint qu'ils n'aient péri.

L'*Evening News* se dit en mesure de pouvoir affirmer, sur la foi d'un télégramme, qu'un des membres de l'expédition aurait reçu de Gibbon (Alaska), que les trois explorateurs en question, partis en traîneau vers le Nord, à la recherche de la terre ferme, auraient atterri sains et saufs.

## Petites Nouvelles

M. Chéron, sous-secrétaire d'Etat à la guerre, a présidé dimanche les fêtes du monument de la défense de Châlons-sur-Saône en 1814 contre l'invasion étrangère.

La reine Ranavalo a visité l'exposition coloniale de Nogent, où elle a assisté à un concert donné par des musiciens malgaches.

Soleillard aurait, paraît-il, l'intention d'intenter à sa femme une action en divorce. Il l'accuse de le laisser sans visites ni nouvelles.

La société positiviste internationale a célébré dimanche le 50<sup>e</sup> anniversaire de la mort d'Auguste Comte. Les admirateurs du philosophe s'étaient donné rendez-vous à 10 heures au cimetière du père Lachaise où des discours ont été prononcés.

La situation au port d'Anvers est plus grave aujourd'hui qu'au début de la semaine : les grévistes sont très surexcités.

# CHRONIQUE LOCALE

## Parti radical et radical-socialiste

### CONGRÈS DE NANCY

Le Comité Exécutif rappelle aux présidents et aux rapporteurs des Commissions que les rapports doivent être déposés au plus tard le 10 septembre, au Secrétariat. Ces rapports seront discutés, s'il y a lieu, aux séances du Comité Exécutif qui suivront; ils seront ensuite imprimés et envoyés à tous les membres du Congrès.

Les adhésions sont reçues jusqu'au 20 septembre. Le Comité ne pourrait assurer les facilités habituelles de parcours aux délégués dont les noms lui seraient indiqués après cette date. Les adhésions doivent être envoyées au Président du Comité Exécutif, 9, rue de Valois, à Paris. Les fonds doivent être envoyés en mandats-poste au nom de M. G. Lefèvre, trésorier.

Dans sa dernière réunion, le Comité Exécutif, d'accord avec la Commission d'organisation du Congrès et la fédération de Meurthe-et-Moselle, a arrêté comme suit l'ordre du jour du Congrès :

#### Ordre des travaux du Congrès de Nancy

JEUDI 10 OCTOBRE

A 10 heures du matin. — Séance préparatoire du Congrès

1. — Tirage au sort de 33 membres de la Commission de vérification des pouvoirs.
2. — Tirage au sort des 11 membres de la Commission des finances.
3. — Tirage au sort d'une Commission de 11 membres qui recevra les propositions en vue de l'élection des membres du Comité Exécutif pour l'exercice 1907-1908 et en fera faire l'affichage.

La séance sera levée après le tirage au sort des trois Commissions; ces commissions se réuniront immédiatement.

A 2 h. — Première séance plénière.

1. — Ouverture du Congrès par le Bureau du Comité Exécutif.
2. — Discours de M. le général Godart, président de la Fédération de Meurthe-et-Moselle.
3. — Election du Bureau de la séance.
4. — Discours du Président.
5. — Rapport général du Bureau sur les travaux du Comité Exécutif pendant l'exercice 1906-1907.
6. — Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs; validation des pouvoirs non contestés.
7. — Fixation de l'ordre du jour du Congrès.
8. — Dépôt des rapports et des vœux présentés par les Fédérations, Comités, Groupements et membres des corps élus, adhérents.
9. — Nomination de la Commission du programme et de la déclaration du Parti.

Après la séance plénière

Réunion des membres du Congrès en Commissions :

- a. — Finances.
- b. — Règlement et discipline.
- c. — Propagande et organisation du Parti.
- d. — Vœux.
- e. — Réformes fiscales.
- f. — Enseignement et défense laïque.
- g. — Assistance sociale, Prévoyance, Lois ouvrières.
- h. — Réformes militaires.
- i. — Réformes électorales; réformes administratives; réformes judiciaires.
- j. — Commerce, Agriculture, Industries et Etudes économiques.
- k. — Politique extérieure et Affaires coloniales.

VENDREDI 11 OCTOBRE

A dix heures du matin

Réunion des Commissions.

1. — Election du Bureau de la séance.
2. — Le Programme du Parti.

3. — Les Réformes électorales.
4. — La Discipline et la Tactique électorale du Parti.

SAMEDI 12 OCTOBRE

A 9 h. 1/2 du matin — Troisième séance

1. — Election du Bureau de la séance.
2. — Règlement et discipline.
3. — Réformes fiscales.
4. — Enseignement et Défense laïque.
5. — Assistance sociale, Prévoyance, Lois ouvrières.

6. — Elections des membres du Comité Exécutif pour l'exercice 1907-1908.

A 2 h. — Quatrième séance

1. — Election du Bureau de la séance.
2. — Réformes militaires.
3. — Réformes administratives et judiciaires.
4. — Vœux.
5. — Commerce, Agriculture, Industries et Etudes économiques.

A 8 h. 1/2 du soir

Réunion plénière du Comité Exécutif. Election du Bureau pour l'exercice 1907-1908.

DIMANCHE 13 OCTOBRE

A 9 h. 1/2 du matin — Cinquième séance.

1. — Election du Bureau de la séance.
2. — Rapport de la Commission des finances.
3. — Politique extérieure et Affaires coloniales.
4. — La déclaration du Parti.

A midi — Banquet de clôture.

Le vendredi soir, à 9 h., une soirée de gala sera offerte aux congressistes par la Fédération de Meurthe-et-Moselle.

## CAHORS

### NETTETÉ

Le Quercinois, comme chacun le sait, est l'organe de ce parti libéral qui aux élections cantonales dernières marcha derrière les pas chanceux du sénateur panamitar Béral et du sénateur félon Rey.

Mais ainsi que le déclare X. Pinxit, ce n'est pas d'enthousiasme que tout le parti libéral, et dans tous les cas le Quercinois, suivit la coterie sans nom et sans vergogne dont le siège antisocial est rue des Ecoles, chez l'ex-percepteur.

« Les coupables de l'échec des 28 juillet et 4 août, ô Rédempteur, » (c'est de ce nom que X. Pinxit, du Quercinois, a baptisé l'ex-percepteur), « ce ne sont pas nos amis. Si ces amis n'ont pas donné l'effort nécessaire en faveur de votre programme, ce n'est pas, comme vous l'avez avancé, pour de misérables considérations personnelles; non, cher monsieur, c'est parce qu'ils n'ont pas eu confiance en votre changement subit d'opinion. »

Et plus loin, X. Pinxit renchérissant écrit, pour mieux préciser le refus des libéraux honnêtes de s'associer à la bande des agrachs de la rue des Ecoles : « Car il nous est difficile d'admettre que MM. Béral et Rey veuillent conduire aujourd'hui des électeurs qu'ils ont sans cesse combattus. » N'est-ce donc pas agréable d'entendre dire, par ses adversaires ce que soi-même on a toujours dit ? Et ces réflexions de X. Pinxit ne sont-elles pas la preuve de la félonie et de la goujaterie de personnages qui se targuent d'un républicanisme sincère et d'un scrupule politique sans égal.

Et n'est-il pas encore à enchaîner ce passage où X. Pinxit ironique, singe comme d'un soufflet la face des félons masqués, auxquels il n'accorde ni confiance ni estime ?

« Vos troupes ? dit-il à l'ex-percepteur, Ah ! laissez-moi donc m'es-claffer ! Mais où sont-elles ces troupes ? De quoi se composent-elles ? Voulez-vous nous le dire ? »

Et de fait, c'est bien là, la plus pré-

cise des questions que l'on pouvait poser à ce groupe hybride, pétri de bluff et de rancœurs !

« Où sont-elles ces troupes ? Quel appoint dans la bagarre électorale dernière a-t-il apporté ce groupe ? »

La réaction toute pure a marché : lui, il a apporté ses appétits, ses haines et ses indignités.

Tout cela était bon à signaler, du moment que c'est dit, affirmé et prouvé par l'organe reconnu du parti hostile aux républicains.

Et si après ça, d'aucuns croient encore au loyalisme républicain des trafiquants de mandats et de fonctions publiques, c'est qu'ils sont dignes de ceux-ci; le parti républicain n'a pas besoin d'eux.

LOUIS BONNET.

## PITIÉ, S. V. P. !

Par ce temps de courte copie Vindex, du Quercinois qui est doté d'une blague infinie revient encore sur la question du repêchage politique par nous du sénateur félon, Rey. Certes, nous comprenons bien que l'insistance de notre confrère national vient du besoin de garnir les colonnes de son journal; qu'il se tranquillise, il en est de même de notre part.

Mais Vindex a la blague trop lourde, et il fait si chaud quand, non satisfait d'insister sur sa prédiction « des justes noces du Journal du Lot avec M. Rey » il écrit : « Et pourquoi une douce hyménée serait-elle impossible avec l'ex-percepteur ! ! »

C'est le comble de la blague, et nous sommes tentés de crier, suppliants, à Vindex, implacable : « O pitié ! pitié ! détournez vos sorts, ô Vindex ! Pour Rey, eh bien, passe encore : politiquement il nous a roulés et salement roulés, mais au point de vue privé c'est un honnête homme, l'épithète d'honnête étant prise ici au sens judiciaire ! »

Mais un repêchage de l'ex-percepteur ?

Oh non ! ça jamais ! Plutôt briser encrier, presses, jeter plumes et se cogner la tête contre les murs !

Hélas ! nous pensions, malgré les divergences d'opinion, malgré des durs assauts réciproques, que Vindex avait meilleure estime de nous, blocard impénitent !

Or, Vindex nous injurie : « Et pour quoi, dit-il, une douce hyménée » serait-elle impossible avec l'ex-percepteur ? »

Pourquoi, ô Vindex, ô grand blagueur ? Parce que cette hyménée serait contre nature !

Oh ! pitié, Vindex !

LOUIS BONNET.

## LE BANQUET D'ALBAS

Nous recevons du canton de Luzech plusieurs communications relatives au banquet républicain qui doit avoir lieu à Albas.

Sans s'émouvoir d'aucune façon des crailleries déplacées de la réaction, nos amis nous demandent de présenter quelques observations qui offrent un intérêt indiscutable.

«... On semble perdre de vue, nous dit-on, le but de ce banquet. Quelques personnes et plus particulièrement les rédacteurs de la presse réactionnaire veulent voir dans ce banquet une manifestation contre le parti adverse en général et contre le maire d'Albas en particulier. »

« C'est évidemment là une erreur. Les troupes républicaines, conscientes de leur force, n'ont jamais eu l'intention d'insulter un vaincu. Elles veulent fêter une belle victoire, c'est légitime et de cela on ne peut que les féliciter. »

« Cependant puisqu'il s'agit de fêter un succès cantonal, ne convient-il pas d'élargir la manifestation et de la rendre plus grande ? »

« Il va de soi qu'il est difficile d'organiser un banquet dans chacune des 13 communes du canton, dès lors pourquoi ne pas faire ce banquet au chef-lieu de canton ? il aurait certainement un retentissement plus grand, les susceptibilités seraient ménagées; les adhésions seraient plus nombreuses et la manifestation républicaine aurait ainsi d'autant plus de portée. »

« L'idée nous paraît assez importante pour qu'on s'y arrête. »

« Que si, cependant, on tient à Albas quand même, ne convient-il pas de reculer la date de la réunion afin de s'assurer un nombre considérable d'adhésions ? »

Nous avons cru utile de publier les lignes qu'on vient de lire, elles paraissent fort sages et, peut-être, un grand banquet au chef-lieu de canton aurait-il un plus grand retentissement, créerait-il un plus grand enthousiasme dans le Parti, que 13 petits banquets dans les 13 communes.

### Greffier

Par décret, M. Bercegol est nommé greffier de la justice de paix de Puy-l'Évêque en remplacement de M. Cosse.

### Compatriote

Par arrêté du 31 août, notre compatriote M. Barriéty-Bey Barthélemy-Hector, propriétaire à Albas, Directeur de la Compagnie des Domaines de l'Etat Egyptien, a été nommé Chevalier du Mérite Agricole.

M. Barriéty-Bey, qui est déjà titulaire d'une médaille de sauvetage et des Palmes d'Officier d'Académie, fut, il y a quelques années, élevé au grade de Commandeur de l'Ordre du Méridjeh par le Khédive.

### Retournée du 7<sup>e</sup>

Le 7<sup>e</sup> d'infanterie, de retour des grandes manœuvres, est rentré dimanche matin, à 9 heures.

Les monuments et les établissements publics étaient pavés en l'honneur de nos braves troupiers dont l'allure martiale était admirée par toute la population échelonnée le long des boulevards.

Malgré la lourde chaleur et l'excessive fatigue qu'ils avaient endurées, nos excellents soldats paraissaient en très bonne santé.

Le quartier a été consacré jusqu'à 5 heures.

### Sociétés de secours mutuels

Par arrêté en date du 24 juillet dernier, M. le ministre du travail et de la Prévoyance sociale a fixé au dimanche 29 septembre pour les Sociétés libres, et au dimanche 6 octobre 1907, pour les Sociétés approuvées, les opérations électorales pour la désignation des représentants des Sociétés de secours mutuels au conseil supérieur de la mutualité.

Le conseil d'administration de ces Sociétés doit se réunir, dans un délai de dix jours, pour la désignation des délégués qui doivent prendre part à ladite élection.

La liste de ces délégués sera ensuite transmise au maire de la commune chargée de l'arrêter, de l'afficher à la mairie et de la transmettre au préfet.

### Contributions directes

Par arrêté de M. le directeur général des contributions directes, en date du 31 août, M. Foch, contrôleur de 3<sup>e</sup> classe dans le département de la Marne, passe avec son grade, dans le département du Lot, à Figeac, en remplacement de M. Cazaly, nommé dans le département de l'Indre.

### Bal de la jeunesse

Nous apprenons avec plaisir qu'une réunion préparatoire, en vue de l'organisation du bal annuel de la jeunesse, aura lieu dans une salle de la mairie le mercredi 11 septembre à 8 heures 1/2 du soir.

Nous espérons que la jeunesse, désireuse de conserver la bonne tradition à nos aimables concitoyennes des douces joies d'une agréable soirée, aura à cœur de se rendre toute entière à cette réunion.

### La monte en 1908

Par arrêté de M. le préfet du Lot, les propriétaires du département qui ont l'intention de consacrer à la monte, pendant l'année 1908, des juments appartenant à d'autres qu'à eux-mêmes, devront, conformément aux dispositions de l'article premier de l'arrêté ministériel, en faire la déclaration d'ici au 25 septembre 1907, à la préfecture, pour l'arrondissement de Cahors, et aux sous-préfetures pour les arrondissements de Figeac et de Gourdon.

Des formules imprimées seront mises à leur disposition dans les bureaux de la préfecture (2<sup>e</sup> division) et dans ceux des sous-préfetures.

Il est bien entendu que les propriétaires d'étalons devront, comme d'habitude, se conformer aux prescriptions formelles de la loi du 14 août 1885.

### Tribunal correctionnel

Audience du 7 septembre. — Dans sa deuxième audience de vacances, le tribunal correctionnel de notre ville a prononcé les condamnations suivantes :

Les nommés Basile Debans, âgé de 68 ans, propriétaire à Beaugard, et Joseph Theil, âgé de 47 ans, maçon à Cremps, sont poursuivis pour avoir chassé sans permis.

Coût : 25 francs d'amende chacun.

— La nommée Marie Dabanc, veuve Lafage, âgée de 44 ans, ménagère à Bergany, prévenue de divers vols est condamnée à 8 jours de prison.

— 30 fr. d'amende sont infligés au sieur Jérôme Loussert, âgé de 57 ans, cultivateur au Boulv, pour avoir porté des coups et fait des blessures à autrui.

Le tribunal le fait bénéficier de la loi de sursis.

— La nommée Sophie Viguié, épouse Faurie, âgée de 56 ans, ménagère au Fayrat, commune de Cahors, a donné des coups et fait des blessures à son mari le sieur Pierre Faurie.

Cette mauvaise coucheuse est condamnée à 25 fr. d'amende avec les bénéfices de la loi de sursis.

A la fin de cette audience, le tribunal prononce la confiscation de deux engins de pêche abandonnés sur place par les délinquants.

### PROGRAMME DU JOUR

ET DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 1907

Allégo Militaire	Bresles
La Mascotte (ouverture)	Audran
Tesoro-Mio (Valse)	Rieucci
Le Désert (fragment)	F. David
La Violette Bleue (Maz.)	Gungl

Aller Fenon, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2

## COUR D'ASSISES DU LOT

Audience du 9 septembre

### Affaire Aussel. — Meurtre et vol

La 3<sup>e</sup> session de la Cour d'Assises du Lot s'est ouverte lundi matin à 11 heures à Cahors sous la présidence de M. Pabon, conseiller à la Cour d'appel d'Agon, assisté de MM. Grimal et Labatut, juges au tribunal civil de Cahors.

M. Villotte occupe le siège du ministère public; M<sup>rs</sup> François Besse est au banc de la défense.

L'inculpé est un nommé Aussel Firmin, âgé de 26 ans, sieur de long à Soucirac, arrondissement de Gourdon (Lot), né le 29 novembre 1880 au dit Soucirac, fils de Damien et de Marguerite Souria, célibataire.

Il est accusé d'avoir assassiné pour le voler un de ses voisins nommé Pagès Basile, cultivateur à Carluet.

L'audience est ouverte, il est procédé à la formation du jury et à l'appel des témoins.

Ces formalités remplies, M. Bon-

fous, greffier en chef, donne lecture de l'acte d'accusation.

### ACTE D'ACCUSATION

Dans la matinée du 5 mai dernier, vers 10 heures, le sieur Basile Pagès, âgé de 38 ans, cultivateur à Carluet, se rendit chez les époux Aussel à Soucirac, pour reprendre des boufs qu'il leur avait confiés à cheptel.

Son entrée dans la maison fut constatée, mais à partir de ce moment on ne le revit plus et ce ne fut que 14 jours plus tard, le 19 mai, que son cadavre fut retrouvé dans le puits de Ferrières distant de 1.100 mètres environ de la demeure des époux Aussel.

Le médecin légiste déclara que la mort était due aux lésions constatées tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du crâne et que ces lésions avaient été produites par un instrument contondant : ces blessures devaient fatalement entraîner une perte de connaissance immédiate et la mort.

Les soupçons se portèrent immédiatement sur le fils des époux Aussel Firmin, qui protesta tout d'abord de son innocence, mais ne tarda pas à entrer dans la voie des aveux. Il prétendit, mais c'est là un point qui ne peut être contrôlé, que le 5 mai, en effet, Basile Pagès, s'était rendu chez lui et qu'à la suite d'une altercation, et après avoir reçu un coup de canne de celui-ci, il lui aurait assésé sur la tête un coup de bâton ; sa victime serait tombée, mais comme elle semblait vouloir se relever il l'aurait achevée avec un boyau.

Quoi qu'il en soit de l'exactitude du récit qu'il fait de son crime, il est certain que Firmin Aussel a volontairement donné la mort et pour un motif assez futile, au surnommé Basile Pagès.

Dans la nuit qui suivit, le meurtrier emporta le cadavre qu'il jeta dans le puits de Ferrières.

Mais avant d'accomplir la sinistre besogne, il eut soin de s'emparer de l'argent tombé, dit-il, des poches de sa victime, et avant de plonger le cadavre dans le puits, il eut également soin de lui enlever ses bottines pour se les approprier.

Aussel n'a jamais été condamné, mais sa réputation laissait beaucoup à désirer. Il passait pour violent et brutal.

En conséquence, le nommé Aussel Firmin, est accusé d'avoir :

1<sup>o</sup> Aux Grèzes, commune de Soucirac, le 5 mai 1907, et dans tous les cas depuis moins de dix ans, volontairement donné la mort au sieur Basile Pagès.

2<sup>o</sup> Au même lieu, le 5 mai 1907, et dans tous les cas depuis moins de dix ans, soustrait frauduleusement une certaine somme d'argent et une paire de chaussures au dit Pagès Basile, au préjudice de ses ayant-droit.

Le président procède à l'interrogatoire d'Aussel qui a, durant toute l'audience, une attitude pleurnicharde.

Il avoue tout les faits dont il est accusé.

17 témoins sont ensuite entendus mais aucune de ces dépositions n'ajoute rien à ce que l'on sait déjà.

M. Villotte dans son réquisitoire réclame une condamnation sévère et

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 43

## MODESTE MIGNON

Par H. DE BALZAC

« Si Mlle de La Bastie est aussi riche qu'elle est belle, dit la tante du jeune duc, ce serait le plus beau parti de la province. Et elle est noble au moins, celle-là ! » Ce dernier mot fut dit contre les Vilquin avec lesquels on n'avait pas pu s'entendre, après avoir eu l'humiliation d'aller chez eux.

Tels sont les petits événements qui devaient introduire un personnage de plus dans cette scène domestique, contrairement aux lois d'Aristote et d'Héraclite; mais le portrait et la biographie de ce personnage, si tardivement venu, n'y causèrent pas de longueur vu son exiguité. Monsieur le duc ne tiendra pas plus de place ici qu'il n'en tiendra dans l'Histoire. Sa Seigneurie M. le duc d'Hérouville, un fruit de l'autonomie matrimoniale du dernier gouverneur de Normandie, est né pendant l'émigration en 1796 à Vienne. Revenu avec le Roi en 1814, le vieux maréchal, père du duc actuel, mourut en 1819 sans avoir pu marier son fils, quoiqu'il fût duc de Nièvre; il ne lui laissa que l'immense château d'Hérouville, le parc, quelques dépendances et une ferme assez pén-

blement rachetée, en tout quinze mille francs de rente. Louis XVIII donna la charge de Grand-Ecuyer au fils, qui, sous Charles X, eut les douze mille francs de pension accordés aux pairs de France pauvres. Qu'étaient les appointements de Grand-Ecuyer et les vingt-sept mille francs de rente pour cette famille ? A Paris, le jeune duc avait, il est vrai, les voitures du roi, son hôtel rue Saint-Thomas-du-Louvre, à la Grand-Ecurie; mais ses appointements défrayaient l'hiver et les vingt-sept mille francs défrayaient l'été dans la Normandie. Si ce grand seigneur restait encore garçon, il y avait moins de sa faute que de celle de sa tante, qui ne connaissait pas les fables de la Fontaine. Mlle d'Hérouville eut des prétentions énormes, en désaccord avec l'esprit du siècle, car les grands noms sans argent ne pouvaient guère trouver de riches héritières dans la haute noblesse française, déjà bien embarrassée d'enrichir ses fils ruinés par le partage égal des biens. Pour marier avantageusement le jeune duc d'Hérouville, il aurait fallu caresser les grandes maisons de Banque, et la haute fille des d'Hérouville les froissa toutes par des mots sanglants. Pendant les premières années de la Restauration, de 1817 à 1825, tout en cherchant des millions, Mlle d'Hérouville refusa Mlle Mongenod, fille du banquier, de qui se contenta M. de Fontaine. Enfin,

après de belles occasions manquées par sa faute, elle trouvait en ce moment la fortune des Nucingen, trop turpiment ramassée pour se prêter à l'ambition de Mme de Nucingen, qui voulait faire de sa fille une duchesse. Le Roi, dans le désir de rendre au duc d'Hérouville leur splendeur, avait presque ménagé ce mariage, et il taxa publiquement Mlle d'Hérouville de folle. La tante rendit ainsi son neveu ridicule, et le duc prêtait au ridicule. En effet, quand les grandes choses humaines s'en vont, elles laissent des miettes, des frusteaux, dirait rabalais, et la noblesse française nous montre en ce siècle beaucoup trop de restes. Certes, dans cette longue histoire des mœurs, ni le Clergé ni la Noblesse n'ont à se plaindre. Ces deux grandeurs et magnifiques nécessités sociales y sont bien représentées; mais ne serait-ce pas renoncer au beau titre d'historien que de n'être pas impartial, que de ne pas montrer ici la dégénérescence de la race, comme vous trouvez ailleurs la figure de l'Emigré dans le comte de Mortsauf (voyez Le Lis dans la Vallée) et toutes les noblesses de la Noblesse dans le marquis d'E pard (voyez l'Interdiction). Comment la race des forts et des vaillants, comment la maison de ces fiers d'Hérouville, qui donnèrent le fameux maréchal à la Royauté, des cardinaux à l'Eglise, des capitaines au Valois, des preux à Louis XIV, aboutissait-elle à un

être frêle, et plus petit que Butscha ? C'est une question qu'on peut se faire dans plus d'un salon de Paris, en attendant d'annoncer plus d'un grand nom de France et voyant entrer un homme petit, fluet, mince, qui semble n'avoir que le souffle, ou de hâties vieillards, ou quelque création bizarre chez qui l'observateur recherche à grand-peine un trait où l'imagination puisse retrouver les signes d'une ancienne grandeur. Les dissipations du règne de Louis XV, les orgies de ce temps égoïste et funeste, ont produit la génération étiolée chez laquelle les manières seules survivaient aux grandes qualités évanouies. Les formes, voilà le seul héritage que conservent les nobles. Aussi, à part quelques exceptions, peut-on expliquer l'abandon dans lequel Louis XVI a péri, par le pauvre reliquat du règne de Mme de Pompadour. Blond, pâle et mince, le Grand-Ecuyer, jeune homme aux yeux bleus, ne manquait pas d'une certaine dignité dans la pensée; mais sa petite taille et les fautes de sa tante qui l'avaient conduit à courir vainement les Vilquin, lui donnaient une excessive timidité. Déjà la famille d'Hérouville avait failli périr par le fait d'un avorton (voyez l'Enfant maudit, ETUDES PHILOSOPHIQUES). Le Grand-Maréchal, car on appelait ainsi dans la famille celui que Louis XIII avait fait duc, s'était marié à quatre-vingt-deux ans, et naturellement la fa-

mille avait continué. Néanmoins le jeune duc aimait les femmes; mais il les mettait trop haut, il les respectait trop, il les adorait, et il n'était à son aise qu'avec celles qu'on ne respecte pas. Ce caractère l'avait conduit à mener une vie en partie double. Il prenait sa revanche avec les femmes faciles des adorations auxquelles il se livrait dans les salons, ou, si vous voulez, dans les bouddoirs du faubourg Saint-Germain. Ces mœurs et sa petite taille, sa figure souffrante, ses yeux bleus tournés à l'extase, avaient ajouté, très injustement d'ailleurs, au ridicule versé sur sa personne, car il était plein de délicatesse et d'esprit; mais son esprit sans pétulance ne se manifestait que quand il se sentait à l'aise. Aussi Fanny-Beaupré, l'actrice qui passait pour être à prix d'or sa meilleure amie, disait-elle de lui : « C'est un bon vin, mais si bien bouché qu'on y casse ses tire-bouchons ! » La belle duchesse de Maufrienne, que le Grand-Ecuyer ne pouvait qu'adorer, l'accabla par un mot qui, malheureusement, se répéta comme toutes les jolies médisances. — « Il me fait l'effet, dit-elle, d'un bijou finement travaillé qu'on montre beaucoup plus qu'on ne s'en sert, et qui reste dans le coton. » Il n'y eut pas jusqu'au nom de la charge de Grand-Ecuyer qui ne fit rire, par le contraste, le bon Charles X, quoique le duc d'Hérouville fût un excellent cavalier. Les

hommes sont comme les livres, ils sont quelquefois appréciés trop tard.

Modeste avait entrevu le duc d'Hérouville pendant le séjour infructueux qu'il fit chez les Vilquin; et en le voyant passer, toutes ces réflexions lui vinrent presque involontairement à l'esprit. Mais, dans les circon-stances où elle se trouvait, elle comprit combien la recherche du duc d'Hérouville était importante pour n'être à la merci d'aucun Canalis.

— Je ne vois pas pourquoi, dit-elle à Latournelle, le duc d'Hérouville ne serait pas admis ? Je passe malgré notre indigence, reprit-elle en regardant son père avec malice, à l'état d'héritière. Aussi finirai-je par publier un programme... N'avez-vous pas vu combien les regards de Gobenheim ont changé depuis une semaine ? Il est au désespoir de ne pas pouvoir mettre ses parties de whist sur le compte d'une adoratrice muette de ma personne.

— Chut ! mon cœur, dit Mme Latournelle, le voici.

— Le père Althor est un désespoir, dit Gobenheim à M. Mignon en entrant.

— Et pourquoi ? demanda le comte de La Bastie.

— Vilquin, dit-on, va manquer, et la Bourse vous croit riche de plusieurs millions.

(A suivre)



Chronique agricole

LE RAJEUNISSEMENT DES VIEUX POMMIERS

Dans une note envoyée à la Société nationale d'agriculture, M. Hérisant, directeur de l'Ecole pratique d'agriculture des Trois-Croix, fait connaître un procédé qui lui a parfaitement réussi, pour rajeunir les vieux pommiers.

Dans les vergers, on voit assez souvent des pommiers dont la végétation est arrêtée, qui ne grossissent plus.

Les ramifications de ces pommiers, au lieu de se terminer par des bourgeons à bois, portent des boutons à fruit ou à bois mort.

L'enlèvement de ces bois secs, le badigeonnage des rameaux à la chaux ou au sulfate de fer détruisent bien la mousse, mais ne font pas allonger les rameaux.

M. Hérisant n'a obtenu cet allongement qu'en coupant, à l'aide du sécateur, tout auprès de la branche qui les porte, les ramifications de la grosseur, au plus, du petit doigt, qui sont facilement sectionnées, et en raccourcissant les branches de prolongement à l'endroit où elles ont acquis le même volume. Il faut se garder d'enlever une seule branche charpentière, même mal placée.

Ce procédé n'a qu'un inconvénient, il retarde la récolte d'environ trois ans; mais il permet d'obtenir une foule de ramifications qui assureront, pour plus tard, une abondante fructification et un développement normal.

Bibliographie

Tous les gens d'esprit lisent

Le Cri de Paris (11<sup>e</sup> année d'existence), le plus mordant, le plus spirituel des journaux hebdomadaires.

« Le Cri de Paris » paraît chaque samedi, sur 20 pages, avec deux grands dessins d'actualité et de nombreux portraits.

Couilles de la vie politique, sociale, parisienne, mondaine, littéraire, artistique. Portraits, silhouettes, caricatures de toutes les personnalités françaises et étrangères célèbres.

« Le Cri de Paris » s'adresse à toutes les classes de la société et surtout aux gens d'esprit de tous les partis. C'est le plus vivant et le plus passionnant des journaux français!

Le numéro seulement 20 centimes. En vente partout.

Abonnements : France, un an, 10 fr. — six mois, 6 francs. — Etranger : un an, 14 francs. — six mois, 8 francs.

Spécimen gratuit sur demande. Paris, 9, rue Moïère (avenue de l'Opéra).

52, rue St-Georges, Paris, IX<sup>e</sup> PUBLICATIONS DE FAMILLE JOURNAL DES DEMOISELLES

Petit Courrier des Dames et Conseiller des Familles réunis Revue de la jeune fille et de la femme Médaille d'Or de la Société Nationale d'Encouragement au bien

Paraissant le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois Edition violette, purement littéraire. Un an : Paris, 8 fr., Départements, 9 fr., Union postale, 11 fr.

24 pages de texte par numéro

Éducation. — Morale. — Littérature. Romans. — Nouvelles. — Poésies. — Conseils. — Chroniques. — Causeries. — Actualités. — Chronique musicale. — Arts. — Connaissances pratiques. — Concours.

Éditions littéraires avec nombreux suppléments de mode et travaux, et le même texte que la précédente.

Édition verte : Un an : Paris, 16 fr.; Départements, 19 fr.; Union postale, 22 fr. Édition chamois : Un an : Paris, 12 fr.; Départements, 14 fr.; Union postale, 17 fr.

Comprendant : Albums de travaux et ouvrages. — Modes. — Courrier de la Mode. — Gravures coloriées. — Feuilles de Patrons. — Broderie et lingerie. — Patrons découpés et imprimés. — Dessins décalquables. — Travaux imprimés sur étoffe. — Tapisseries. — Conseils pratiques. — Leçons de Choses. — Musique. — Aquarelles. — Fusains. — Menus, etc. — Concours mensuels et grand concours annuel.

Abonnements à partir du 1<sup>er</sup> de chaque mois par mandat à l'ordre des directeurs, 52, rue St-Georges, et dans tous les bureaux de poste.

Envoi gratuit d'un numéro spécimen sur demande affranchie.

MANUEL du JOURNAL des DEMOISELLES

9<sup>e</sup> édition, considérablement augmentée MÉTHODES POUR LES PRINCIPAUX TRAVAUX DE DAMES

Impressions sur étoffes. — Marques de linge. — Manière de relever et agrandir les patrons. — Tapiserie. — Tricot. — Crochet. — Filet. — Dentelles. — Macramé, augmenté de la Dentelle au fuseau, des Renseignements très détaillés sur la Manière de peindre sur toile gobelin, sur satin, sur velours, sur drap, ainsi que la Peinture au Vernis Martin, l'Enluminure, la Photographie, etc.

ORNÉ DE 500 FIGURES ET VIGNETTES

Prix du volume : Broché : Paris, 3 fr. — Départements et Etranger : 3 fr. 75.

Envoyer un mandat-poste à l'ordre des Directeurs 52, rue St-Georges.

BIBLIOTHÈQUE DE MA FILLE

Ouvrages recommandés

Collection : 3 fr. 50 le volume broché Toute abonnée au Journal des Demoiselles recevra au prix de faveur de 3 fr. 25, franco dans toute la France, un volume magnifiquement relié. Six volumes pour le prix de 18 fr. franco

PRINCIPAUX AUTEURS : MM. Aigueperse, Maryan, Du Campfranc, H. Bister, Zénaïde Fleuriot, Champol.

Chemin de fer d'Orléans

Trains spéciaux à prix réduits des régions de l'Aveyron, du Lot et de la Corrèze pour Paris-Austerlitz, le 12 septembre 1907.

Un train spécial à prix réduits, comportant uniquement des voitures de 3<sup>e</sup> classe sera mis en marche le 12 septembre prochain au départ des gares et sections ci-après et pour Paris-Austerlitz.

Le retour individuel des voyageurs ayant pris les dits trains sera autorisé dans un délai de 90 jours pour tous les trains ordinaires.

PRIX DES PLACES (Aller et Retour)

Gares comprises entre Neussargues (inclus) et Saint-Ilde (inclus) entre Figéac (inclus) et Lacapelle-Viescamps (inclus) entre Saint-Denis près Martel (inclus) et Laroquebrou (inclus) 32 f. »

Gares comprises entre Lopiéc Saint-Crispote (inclus) et Veudes (inclus) 28 f. »

Gares comprises entre Lagnac (inclus) et Giat (inclus) Clermont-Ferrand (inclus) à Eygurande, Merlines, Le Mont-Dore (inclus) à Laqueuille... 27 f. »

La délivrance de billets aura lieu à Paris, à l'Agence Bonnet, 64, Boulevard Beaumarchais et aux gares de départ, elle commencera à ces gares 3 jours au moins à l'avance.

Il est accordé une franchise de 30 kilogrammes de bagages par place.

Il n'est fait aucune réduction spéciale sur le prix de ces billets pour le transport des enfants.

Pour plus amples renseignements, consulter l'affiche spéciale.

La Compagnie d'Orléans a organisé dans le grand hall de la gare de Paris-Quai-d'Orsay une Exposition permanente d'environ 1.600 vues artistiques (peintures, eaux-fortes, lithographies, photographies), représentant les sites, monuments et villes des régions desservies par son réseau.

Grande Semaine Maritime de Bordeaux (7 AU 15 SEPTEMBRE 1907)

Facilités accordées aux voyageurs

Pendant toute la durée de l'Exposition Maritime de Bordeaux les facilités ci-après sont spécialement accordées pour se rendre dans cette dernière ville.

Délivrance au départ des gares du réseau d'Orléans de billets aller et retour collectifs de famille pour Bordeaux à prix très réduits (3 premières personnes 33 %, 4<sup>e</sup> personne 50 %, 5<sup>e</sup> personne et suivantes 75 %, sans que la réduction moyenne par personne puisse excéder 50 %), valables 10 jours avec faculté de prolongation.

Durée de validité doublée pour les billets d'aller et retour du tarif G. V. 2 délivrés à destination de Bordeaux par les gares du réseau d'Orléans situées à 100 kilomètres au moins de ce point,

avec faculté de prolongation à deux reprises de moitié.

Prolongation de validité de 5 jours pour les billets ci-dessous délivrés à partir du 15 août.

1<sup>er</sup> Billets d'aller et retour individuels délivrés par les gares des réseaux du Nord, d'Orléans, de l'Etat et du Midi pour les stations thermales et balnéaires du Midi et par les gares Midi pour les stations balnéaires de l'Etat et d'Orléans, si les itinéraires des dits billets s'établissent par Bordeaux;

2<sup>o</sup> Billets à itinéraires fixes de Paris aux Pyrénées.

Transport à demi-tarif des ouvriers vendangeurs

Une réduction de 50 0/0 sur le prix des places de 3<sup>e</sup> classe au Tarif général sera accordée cette année aux ouvriers vendangeurs se rendant, pour les vendanges, d'une gare quelconque du réseau d'Orléans située dans les départements ci-après à une gare quelconque du même réseau située dans ces mêmes départements:

Charente, Gironde, Dordogne, Lot-et-Garonne, Lot, Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Tarn, Corrèze, Haute-Vienne, Vienne, Loir-et-Cher.

Les ouvriers vendangeurs devront voyager, par groupe de 5 au moins, à l'aller et au retour, et effectuer sur ledit réseau un parcours simple de 50 kilomètres au minimum (soit 100 kilomètres, aller et retour).

Sur présentation d'un certificat du Maire de leur commune constatant leur qualité d'ouvriers journaliers allant faire la vendange, ils pourront place entière à l'aller; le même certificat servira de billet pour effectuer gratuitement le voyage de retour à la condition qu'il soit visé par le Maire de la commune où ils ont été occupés.

Cette réduction sera accordée, pour l'aller, du 20 août au 25 octobre inclus pour l'aller; le retour devra s'effectuer dans un délai qui ne sera pas inférieur à huit jours et dont le maximum sera de trente jours.

Bulletin d'Abonnement au « Journal du Lot »

Pour s'abonner, il suffit de détacher ce bulletin — après l'avoir complété et signé — et l'envoyer à l'administration du journal, 1, rue des Capucins, Cahors, sous enveloppe affranchie.

M demeurant à déclare souscrire à un abonnement d'un an, à dater du

Le soussigné s'engage à payer la somme de neuf francs contre un mandat qui sera recouvré par les soins de l'Administration des Postes, quelques jours après la souscription (onze francs pour les départements non limitrophes).

Signature et adresse de l'abonné

A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE DIPLOMÉ DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA ET DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h. 69, BOULEVARD GAMBETTA EN FACE LE CAFÉ TIVOLI

M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS IL GARANTIT SON TRAVAIL ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

Grande Pharmacie DE LA CROIX-ROUGE

BOULEVARD GAMBETTA EN FACE LE THÉÂTRE CAHORS

LA MIEUX APPROVISIONNÉE DE LA RÉGION

PRIX LES PLUS RÉDUITS

PHARMACIE SPÉCIALE pour la préparation des ordonnances

Médicaments de premier choix Fournisseurs : POULENG, DAUSSE, KNORR, BAYER, etc.

DIRECTEUR : Paul GARNAL

Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe. Diplômé de l'École supérieure de Pharmacie de Paris. — Ancien pharmacien adjoint de l'Assistance publique de Paris. — Ancien Chef du Laboratoire d'analyse de la Pharmacie Commerciale de France, rue Drouot, Paris.

HUILE de FOIE de MORUE de NORWÈGE Vins de QUINQUINA, KOLA, COCA tirés Objets de PANSEMENTS & d'HYGIÈNE BANDAGES - BAS A VARICES DOUCHES D'ESMARCK, etc., etc.

Remises importantes à tous les Fonctionnaires.

RELIGIEUSE, donne secret pour guérir enfants urinant au lit. Ecr. Maison Buret, à Nantes.

(SERVICE D'ÉTÉ 1907)

Table of train schedules for the Orlean Railway (Service d'été 1907). It includes routes from Paris to Cahors, Cahors to Libos, Cahors to Capdenac, and various local routes. The table lists departure and arrival times for different train classes (Direct, Express, Rapide, Omnibus) and includes specific train numbers and times for each station along the routes.